

CHRONOPOST
INTERNATIONAL®



TAXICOLIS ILE DE FRANCE
Parc d'affaires Silic
23 Rue Alexis de TOCQUEVILLE
92160 ANTONY

Issy les Moulineaux, le 10 novembre 2006

Par lettre recommandée avec accusé de réception

A l'attention de Madame Béatrice ROUX
Président du Conseil d'Administration

Madame,

Suite au départ de Monsieur Edouard JEULIN je vous remercie de prendre acte, conformément aux articles L 225-20 du Code de commerce et 78 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967, que la société CHRONOPOST, administrateur, sera représentée au sein du Conseil d'Administration de la société TAXICOLIS Ile de France par Madame Valérie AUDOIN à compter de ce jour.

A cette fin, je vous prie de trouver ci-joint les éléments nécessaires aux formalités conséquentes:

- 3 exemplaires du présent courrier,
- une déclaration de non condamnation de Madame Valérie AUDOIN,
- une copie de la carte d'identité de Madame Valérie AUDOIN.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Thomas LOT
Président